



SAUVER
DES VIES
CHANGER
LES VIES



Programme
Alimentaire
Mondial

Soutenir le déploiement d'interventions nationales de protection sociale pour faire face aux répercussions socioéconomiques de la COVID-19

Présentation d'une proposition du PAM aux gouvernements

Note d'information externe

Juin 2020



Intention du PAM

Fort de plusieurs décennies d'expérience dans la conception de programmes de filets sociaux et d'expertise technique dans l'analyse, l'évaluation, l'élaboration de programmes, les systèmes de prestations et la redevabilité envers les populations touchées, le PAM apporte son soutien aux gouvernements pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre des interventions à grande échelle en vue de limiter les répercussions socioéconomiques de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).

Ainsi, le PAM contribuera à atténuer les pires effets de la crise en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et à réduire au maximum l'érosion des progrès accomplis par les pays en faveur du deuxième objectif de développement durable "Faim zéro".

Il coopérera avec les gouvernements et les partenaires intéressés pour :

- Améliorer la compréhension des besoins et des changements dans la vulnérabilité liés à la crise et élaborer des interventions appropriées au niveau de l'individu, du ménage et de la communauté.
- Adapter les programmes existants de sorte à augmenter la valeur ou la couverture de l'assistance sociale, ou à en assurer le bon fonctionnement.
- Mettre en place de nouveaux dispositifs pour toucher les populations qui ne bénéficient pas encore de filets sociaux.
- Assurer le maintien des programmes qui protègent la population contre les autres chocs susceptibles d'aggraver la crise de la COVID-19.

- Renforcer les systèmes nationaux de protection sociale et d'intervention d'urgence ainsi que leur coordination.

Le soutien apporté par le PAM aux interventions nationales visant à atténuer l'impact de la COVID-19, s'inscrit dans son objectif à plus long terme. Cet objectif vise à contribuer à la mise en place et au renforcement de systèmes nationaux de protection sociale permettant à la population de satisfaire ses besoins essentiels, de favoriser la sécurité alimentaire et la nutrition, mais aussi de réduire les besoins humanitaires.

Le problème de la COVID-19

Les mesures de confinement et d'atténuation des risques liés à la COVID-19 imposées par les gouvernements, les secteurs privés et les individus (par exemple, fermeture des frontières, suspension des services, restrictions de circulation) mettent en danger le fonctionnement normal des systèmes gouvernementaux, des entreprises et des marchés dont dépendent les populations. Outre les risques sanitaires liés à la pandémie, les mesures de confinement et d'atténuation, de même que le ralentissement de l'activité économique, poseront un certain nombre de difficultés et de risques en ce qui concerne les moyens de subsistance de nombreuses personnes, dont beaucoup ne sont habituellement pas considérées comme vulnérables.

Les conséquences à long terme sur la capacité des personnes à satisfaire leurs besoins essentiels, à jouir de leurs droits et à gérer les risques futurs — y compris les effets combinés d'autres chocs — préoccupent le PAM.

Principes d'action



1. ACCENT SUR L'INDIVIDU

Le PAM soutiendra les solutions qui garantissent la satisfaction des besoins des personnes touchées, de manière opportune et efficace. Afin de garder les personnes vulnérables et affectées au centre des actions mises en œuvre, le PAM pourra être amené à plaider en faveur de systèmes de filets sociaux plus inclusifs, si nécessaire, tant dans le cadre d'interventions immédiates qu'à plus long terme.



2. ACCENT SUR LES SYSTÈMES

Dans la mesure du possible, le PAM s'appuiera sur les systèmes gouvernementaux de protection sociale déjà existants et s'efforcera de travailler de manière à renforcer les systèmes nationaux de protection sociale à long terme.



3. ACCENT SUR LE PAYS

Les objectifs et les besoins des pays constitueront le point de départ de l'action du PAM. Le PAM aidera les gouvernements à faire des choix en matière de politiques et de programmes en vue de répondre efficacement aux objectifs consistant à fournir une protection sociale et économique aux personnes dans le besoin, à prévenir la pauvreté et les privations, à assurer la sécurité alimentaire et la nutrition, et à relancer l'économie.



4. ACCENT SUR L'ANALYSE

La décision d'apporter ou non son soutien à un pays en vue du renforcement de ses capacités techniques et de son système reposera sur une analyse menée avec le gouvernement des problèmes de protection sociale rencontrés par le pays en question et des solutions envisageables.



5. ACCENT SUR LES PARTENARIATS

L'appui fourni par le PAM en faveur de la protection sociale vise à compléter les actions déjà en cours d'autres partenaires, quel que soit le contexte national.

Proposition du PAM aux gouvernements

Le PAM peut aider les gouvernements à adapter, à concevoir ou à mettre en œuvre des interventions d'assistance sociale permettant de faire face à la COVID-19. Il est probable que les ressources disponibles soient insuffisantes au vu de la nature et de l'ampleur des besoins des populations. Le PAM peut aider à: i) définir ou clarifier le but d'une intervention (les personnes nécessitant de l'aide et leurs besoins à court et à moyen terme); et ii) sélectionner la ou les approches à mettre en place, en tenant compte de différentes options (aides monétaires ou en nature).

Trois modèles de soutien

Le PAM peut apporter son aide aux gouvernements dans le domaine de la protection sociale à travers trois modèles, qui peuvent être associés ou ordonnés en fonction des besoins et des intérêts des gouvernements.

- 1. Conseiller technique.** Le PAM peut aider les gouvernements à comprendre les besoins des personnes touchées, à évaluer les options en matière de politiques et à concevoir des interventions de protection sociale — soit en adaptant les programmes existants, soit en proposant de nouvelles solutions — qui seront mises en place par le gouvernement concerné. Le modèle met l'accent sur la conception et le renforcement des capacités.
- 2. Prestataire de services.** Le PAM peut fournir des services aux gouvernements en lien avec la mise en œuvre de certains aspects de leurs programmes de protection sociale, dans les domaines de compétence opérationnelle du PAM, lorsque cela se révèle pertinent et approprié. Cette prestation de services peut reposer sur un accord contractuel conclu avec le gouvernement en question. Les réalisations en découlant seront considérées comme contribuant aux programmes et à la stratégie du gouvernement concerné et pourront donc être reconnues comme appartenant au gouvernement.
- 3. Acteur complémentaire.** Même lorsque le PAM fournit une assistance en utilisant ses propres ressources et ses propres systèmes, sans s'appuyer sur les



programmes des gouvernements et sans que ses réalisations soient estampillées comme appartenant à un programme gouvernemental, il peut néanmoins contribuer à renforcer les systèmes nationaux de protection sociale. Le PAM utilise les recherches sur les systèmes et les pratiques de protection sociale réactive aux crises (dont une grande partie a été menée par le PAM) afin de mettre au point des modèles visant à s'aligner ou à s'appuyer sur les programmes et les systèmes de protection sociale existants, ou à les utiliser, pour mener des interventions d'urgence. Le PAM a en outre élaboré des méthodes claires sur le moment et la manière d'adopter cette approche.

Comment le PAM peut-il apporter sa contribution

Lorsque la couverture actuelle des filets sociaux s'avère limitée, dépassée ou perturbée, y compris dans de nombreux pays à revenu faible, les partenaires doivent collaborer avec les gouvernements pour trouver des solutions visant à adapter les programmes ou à en établir de nouveaux afin de maximiser la couverture, l'adéquation et la qualité du soutien apporté aux populations touchées. Le PAM est bien placé pour appuyer ces efforts compte tenu de la pertinence de ses capacités techniques et opérationnelles. Le tableau 1 présente une liste non exhaustive des principales options de soutien.

TABLEAU 1: Options dont dispose le PAM pour soutenir les gouvernements dans le cadre de leurs interventions de protection sociale en réponse à la COVID-19: liste non exhaustive

DOMAINE D'ACTIVITÉ		MODÈLE DE SOUTIEN DU PAM	
		A. CONSEILLER TECHNIQUE	B. PRESTATAIRE DE SERVICES
 <p>DÉFINITION DES OBJECTIFS</p>	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> Définition des objectifs primaires et secondaires du programme afin d'orienter la conception détaillée 	s. o. (rôle d'assistance technique)
	DÉFINITION DE LA POPULATION CIBLE	<ul style="list-style-type: none"> Évaluations et analyse visant à mieux définir les besoins/profils des populations touchées (sécurité alimentaire, nutrition, besoins essentiels ou encore analyse multidimensionnelle des besoins), y compris une analyse centrée sur l'utilisateur et des approches participatives Identification des zones géographiques/populations les plus sévèrement touchées par la COVID-19, et des effets typiques 	
	TYPE DE SOUTIEN	<ul style="list-style-type: none"> Analyse du marché et évaluations de la fonctionnalité du marché Sélection des modalités de transfert les plus réalisables et les plus efficaces (par exemple, alimentation, espèces, coupons), si des transferts sont proposés Analyse "Comblant le déficit en nutriment/Coût du régime alimentaire" Conseils sur l'adaptation des programmes ne pouvant être mis en œuvre tels quels (par exemple, programmes de travaux publics non conformes aux exigences de distanciation physique) Conseils sur les activités complémentaires et les orientations qui permettent aux interventions de protection sociale d'obtenir des résultats programmatiques plus larges (par exemple, en diffusant des messages de santé publique ou relatifs à tout autre sujet pertinent) 	
	NIVEAU DE SOUTIEN	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration du panier de dépenses minimum (MEB) — ou analyse des paniers existants — afin de déterminer la valeur du transfert Détermination de la valeur et de la fréquence des transferts, ainsi que d'autres paramètres y afférents 	
 <p>PLANIFICATION/ MOBILISATION DES RESSOURCES</p>	CADRE STRATÉGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Appui aux gouvernements en vue de l'élaboration d'un plan de mise en œuvre à l'intention de toutes les parties prenantes Conseils techniques sur les ajustements à apporter aux réglementations pour tenir compte des modifications apportées aux programmes existants 	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un plan de mise en œuvre détaillé accompagné de procédures opérationnelles normalisées à l'intention de toutes les parties prenantes
	DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> Documentation sur les exigences et lignes directrices relatives au développement de systèmes techniques, tels que des systèmes d'information numérique 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration ou mise à disposition de systèmes techniques par le PAM pour le compte du gouvernement, par exemple, systèmes d'information numérique, registres de bénéficiaires, registres sociaux Détachement de consultants auprès de ministères en appui aux interventions programmatiques
	FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Conseils techniques sur l'étude des coûts des différentes adaptations à apporter aux programmes 	

DOMAINE D'ACTIVITÉ		MODÈLE DE SOUTIEN DU PAM	
		A. CONSEILLER TECHNIQUE	B. PRESTATAIRE DE SERVICES
 OPÉRATIONS	CIBLAGE/ INSCRIPTION/ ENREGISTREMENT	<ul style="list-style-type: none"> Définition de la stratégie de ciblage et d'établissement des priorités relative aux filets sociaux monétaires ou alimentaires Appui à l'enregistrement (avec ou sans outils du PAM) Numérisation des fichiers existants/ intégration à une base de données plus large (avec ou sans outils du PAM) 	<ul style="list-style-type: none"> Enregistrement des bénéficiaires du programme du gouvernement (avec ou sans transfert ultérieur du PAM en faveur de la solution gouvernementale) Collecte d'informations sur les comptes bancaires, les comptes mobiles/numéros de téléphone, l'adresse personnelle des bénéficiaires, etc.
	FOURNITURE DES PRESTATIONS	<ul style="list-style-type: none"> Conception des mécanismes de prestation/instruments de paiement Déploiement de coupons électroniques (avec ou sans outils du PAM) Analyse des risques et des mesures d'atténuation Approches de suivi des marchés/ prix des produits Mesures en faveur de l'interopérabilité des services de paiement Couverture suffisante des services financiers et inclusion financière des populations bénéficiaires ciblées 	<ul style="list-style-type: none"> Conception, sélection et fourniture des mécanismes de prestation appropriés Mise en œuvre du transfert en tant que service Offre de solutions de validation de concept du PAM
	REDEVABILITÉ/ ASSURANCE	<ul style="list-style-type: none"> Conseils en matière de protection des bénéficiaires, en tenant compte des besoins des individus en fonction de leur âge, genre, handicap, etc. Élaboration des mécanismes de gestion des plaintes et de retour d'information, services d'assistance, centres d'appels Conception de mécanismes de rapprochement financier (ou solution du PAM de validation de concept) 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration et mise en œuvre de mécanismes de plainte et de retour d'information, services d'assistance, centres d'appels Conception et mise en œuvre de méthodes de rapprochement financier, de rapprochement des transferts et d'analyse des données Vérifications de routine, inspections ponctuelles, évaluations, etc. par des entités externes.
 CONNAISSANCES ET APPRENTISSAGE	PLAIDOYER	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de données plaidant en faveur d'un soutien aux personnes les plus touchées par la crise 	
	COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> Approches de communication avec les bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration et mise en œuvre d'activités de communication
	ÉVALUATIONS ET ANALYSE	<ul style="list-style-type: none"> L'analyse en tant que bien public 	<ul style="list-style-type: none"> L'analyse de données en tant que service
	SUIVI ET ÉVALUATION, ÉLABORATION DE RAPPORTS ET APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de cadres de suivi et d'évaluation pour évaluer les réalisations et les résultats des programmes Conception d'outils de collecte de données mobiles à des fins de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi sur le terrain des réalisations et des résultats des programmes



Gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie et PAM: renforcer l'aide nationale apportée aux Jordaniens vulnérables

Afin de répondre aux besoins urgents de la population jordanienne vulnérable dans le contexte de la COVID-19, le Gouvernement de Jordanie a renforcé l'aide sociale fournie par le Fonds national d'assistance, en élargissant la couverture du programme existant de transfert monétaire (Takaful) et en lançant, à la mi-avril, un nouveau programme d'assistance monétaire d'urgence destiné à 200 000 familles supplémentaires ayant perdu leurs moyens de subsistance. Début mai 2020, près de 150 000 ménages avaient reçu l'aide monétaire du Fonds national d'assistance. Compte tenu du confinement strict adopté en Jordanie, il a été décidé de verser les fonds à chaque ménage par voie électronique au moyen d'un portefeuille mobile activable à distance. Le PAM fournit, aux côtés de la Banque mondiale et de l'UNICEF, un appui technique au Fonds national d'assistance dans le cadre de cette intervention, comme indiqué ci-dessous:

Enregistrement des paiements numériques: le PAM a facilité l'activation à distance des portefeuilles mobiles pour les nouveaux bénéficiaires du Takaful et des programmes d'assistance monétaire d'urgence. Pour ce faire, il a animé des séances d'information en ligne destinées aux bénéficiaires pour leur expliquer comment activer et utiliser leur portefeuille mobile et fourni des lignes directrices aux prestataires de services de paiement mobile sur leur rôle au sein de ces programmes. Le PAM apporte également son soutien au Fonds national d'assistance aux fins de l'automatisation complète du processus de paiement numérique, de sorte à éliminer les interventions manuelles et les erreurs y étant associées.

Mécanisme de gestion des plaintes: le PAM a aidé le Fonds national d'assistance à adapter son mécanisme de gestion des plaintes aux interventions d'urgence liées à la COVID-19. Il a pour cela facilité le fonctionnement à distance du centre d'appels du Fonds national d'assistance, revu le script des opérateurs et mis en place un système d'orientation à distance avec les autres centres d'appels nationaux.

Gouvernement indien et PAM: répondre ensemble aux besoins de manière précoce et rapide en période de COVID-19

Dans un pays qui compte 1,3 milliard d'habitants, la COVID-19 et les politiques adoptées pour y faire face peuvent avoir de lourdes conséquences si elles ne font pas l'objet d'une gestion appropriée. En s'attaquant frontalement à ces difficultés, et avec le soutien technique du PAM, le gouvernement indien est parvenu à rapidement adapter ses programmes, atténuer les risques et réduire les effets potentiellement négatifs sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables.

Le PAM soutient le Gouvernement de l'Inde depuis plusieurs années dans le cadre de la transformation de ses systèmes publics de distribution, tant au niveau national que des États. En s'appuyant sur ses connaissances du contexte et l'analyse des besoins, le PAM a transmis au Ministère de l'alimentation et des fournitures civiles le 17 mars, soit un jour avant que le pays n'entre en confinement national, neuf recommandations visant à assurer l'accès aux denrées alimentaires. Les recommandations portent principalement sur l'adaptation et l'ajustement du système public de distribution ciblée de l'Inde (TPDS), le filet social alimentaire le plus important au monde, avec plus de 813 millions de bénéficiaires chaque mois. Les recommandations visent à répondre à un certain nombre de préoccupations et de problématiques prévisibles, c'est-à-dire: 1) satisfaire les besoins croissants des bénéficiaires (en fournissant de manière anticipée des rations alimentaires pour au moins deux mois, en augmentant provisoirement les rations et en ajoutant des denrées nutritives aux paniers alimentaires); 2) utiliser les canaux de distribution du TPDS pour d'autres filets sociaux (par exemple, livraison à domicile ou rations à emporter dans le cadre du Programme de repas de mi-journée [Mid-Day Meal Scheme, MDMS] et des Services intégrés pour le développement de l'enfant); 3) s'attaquer aux répercussions plus larges de la COVID-19 (en assurant la disponibilité des stocks adéquats dans tous les États, en affectant les stocks excédentaires au marché libre pour éviter la pénurie et en permettant au grand public d'acheter les denrées dans les magasins de rations alimentaires). Par ailleurs, les campagnes de sensibilisation de masse et la transmission d'informations à jour à chaque partie prenante concernée permettraient de diffuser rapidement des informations essentielles au grand public. Les gouvernements d'État et le Gouvernement national ont accepté et mis en œuvre toutes les recommandations, ainsi que d'autres changements, ce qui a permis d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pendant la pandémie. Le PAM continue de suivre de manière régulière les différents changements apportés dans le pays, et apporte son soutien au gouvernement pour adapter les programmes et les politiques aux problématiques de la COVID-19.





Gouvernement de la République de Colombie et PAM: ne laisser personne de côté

La Colombie est le pays de la région qui accueille le plus grand nombre de migrants vénézuéliens, soit 1,8 million de personnes. Les enquêtes du PAM révèlent que l'insécurité alimentaire est la première préoccupation de 85% des migrants, la COVID-19 ayant exacerbé la vulnérabilité des migrants et des Colombiens.

Le Gouvernement colombien a pris des mesures significatives pour améliorer l'adéquation de ses interventions de protection sociale en réponse à la COVID-19, en augmentant la valeur des fonds octroyés aux bénéficiaires des programmes existants, mais aussi pour en élargir la portée, en mettant en place de nouvelles initiatives d'urgence, telles que le programme de transfert monétaire Ingreso Solidario. Cependant, toutes les personnes qui en auraient besoin ne bénéficient pas de ces mesures et seuls quelques Vénézuéliens reçoivent ces aides.

Afin de compléter les interventions nationales et de ne laisser personne de côté, le PAM en Colombie a renforcé l'assistance apportée aux migrants et aux communautés d'accueil actuellement exclus de tous les systèmes d'aide d'urgence ou de protection sociale dans la région complexe d'Arauca, frontalière du Venezuela. Le PAM apporte ainsi son soutien à quelque 42 000 personnes.

Son intervention pilote menée dans l'Arauca a été élaborée en étroite coordination avec les acteurs nationaux. La valeur des transferts monétaires est par exemple alignée sur la valeur du programme de transfert monétaire d'urgence mis en place par le gouvernement. Le ciblage des bénéficiaires repose sur les données issues des registres nationaux, qui contiennent la liste des ménages colombiens et de migrants fournie par le gouvernement.

Outre un soutien monétaire, le PAM fournira également un appui en nature aux Colombiens vulnérables et aux familles migrantes arrivées du Venezuela dans d'autres régions difficiles d'accès.

L'intervention pilote déployée dans l'Arauca est l'occasion d'élaborer un modèle efficace d'intervention collaborative et coordonnée de protection sociale, en vue de le reproduire dans d'autres régions du pays à l'avenir.

Photographies

Photo de couverture: WFP/Alice Rahmoun

Photo page 3: WFP/Mohammad Batah

Photo page 5: WFP/Evan Sheldon

Photo page 8: WFP/Khudr Alissar

Photo page 9: WFP/Saikat Mojumder

Photo page 10: WFP/Deivid Torrado

World Food Programme

Via Cesare Giulio Viola 68/70,
00148 Rome, Italy
T +39 06 65131 wfp.org

socialprotection@wfp.org
wfp.org/social-protection-and-safety-nets

